

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVEQUE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2008

Étaient présents sous la présidence d'Alain Kanarosky :

Pour Macey : Raynald Royère, Jean-Michel Berthelot, Annie Clément-Mertz, Jean-Pierre Brunet, Max Liégois, Odile Le Faou, Arnaud Silvestre, Dominique Picard

Pour Saint Lyé : Jean-Paul Fauconnet, Denis Philippe, Cristelle Chantier, Anne Marie Frère, Marcel Spilmann, François Noblot

Françoise Nida, membre suppléant de la commune de Saint Lyé est excusée.

Mr Courteaux de la commune de Macey assiste également à la réunion.

Le compte rendu de la réunion du 30 juin est approuvé à l'unanimité.

1/ Modification des statuts

Le président informe le comité qu'une 1^{ère} réunion a eu lieu – celle prévue le 18/9 a été repoussée à la demande de Macey - le président rappelle qu'il serait souhaitable que ce dossier soit réglé avant la fin de l'année pour une application au 1^{er} janvier 2009 -

2/ Le point sur l'éclairage public

Suite à la demande de la commune de Macey de faire fonctionner l'éclairage public toute la nuit sur le hameau, le président demande au maire de Macey d'adresser un courrier à ERDF pour qu'il facture les compteurs 124, 191, 219 et 345 sur le compte de la commune de Macey. Le SIGE, quant à lui devra également adresser un courrier pour faire part de son accord sur cette nouvelle règle – le président signale à ce propos qu'il s'est aperçu qu'il existait un compteur rue Eiffel, mais à priori, il ne fait l'objet d'aucune facturation

Pour les « zones mixtes », il conviendra de trouver une solution, sachant que pour le moment, le SIGE les prend toujours en charge.

3/ Le cimetière

Le cimetière a besoin d'être agrandi – le terrain est disponible – l'aménagement consiste à réaliser des allées avec un accès – le président se charge de solliciter les devis nécessaires

4/ fleurissement

Le président propose de faire à l'identique de 2008 + ajouter deux bacs à fleurs aux entrées (l'un est stocké à l'atelier, l'autre est en cours de réalisation) –

Mr Royère demande que Mr Courteaux soit sollicité pour aider au fleurissement : il précise que Macey vient d'obtenir une 2^{ème} fleur et qu'il est tenu de respecter certaines règles – le président l'accepte mais refuse toute possibilité de faire travailler le personnel le week end en heures supplémentaires, comme il était habituel pour les employés du SIGE – il ajoute que c'est possible mais bénévolement – le Maire de Macey précise alors que la commune se chargera des massifs du hameau (souhait de Mr le Maire de Macey mais que ne partage pas le président qui affirme que pour 2008, le fleurissement avait été réalisé pendant les heures de travail, et qu'il pourra en être de même pour 2009, avec l'aide de Mr Courteaux, sans aucune problème)-

5/ illuminations de fin d'année

le président informe le comité de l'achat de rouleaux de bande lumineuse pour 300 €

6/ signalisation des entrées du hameau

Le président souhaite implanter des panneaux « chaussée rétrécie » aux entrées du hameau; Mr Silvestre précise que s'agissant de route départementale, le SIGE devra attendre l'avis favorable de la DDE.

7 / entretien du bois des Dagues et dépôt d'ordures

Un devis d'élagage comprenant également les autres arbres du hameau est en cours – en ce qui concerne les dépôts sauvages, il est proposé de faire nettoyer le bois aux employés durant l'hiver et de distribuer une information dans les boîtes aux lettres pour sensibiliser les administrés – au sujet des ordures, le comité prend acte qu'il est nécessaire de faire déplacer le point propreté (papier et verre – le reste est collecté désormais en porte à porte) qui se situe sur un terrain privé – voir pour autre emplacement sachant que l'accès est possible sur la pointe du terrain en question le président précise qu'il souhaite que les abords de l'atelier soient nettoyés pour montrer l'exemple ; par ailleurs, des compartiments vont être aménagés pour entreposer le sel, le concassé...

8/ indemnité du président

Le comité syndical accepte pour la 1^{ère} fois depuis la création du syndicat d'instituer une indemnité de fonction pour le président – compte tenu de la strate démographique à laquelle appartient le syndicat, la somme maximale à attribuer est de 633.39 € par mois le comité syndical accepte de la fixer à 200 € par mois, en comparaison avec celle attribuée à la présidente du RPI de Macey-Montgueux-Grange l'Evêque

9 / projections 2009

Le président souhaite organiser une réunion d'ici la fin de l'année pour préparer le budget 2009 qu'il souhaite faire voter en janvier. Au cours de cette réunion les priorités seront fixées (élagage, puisards, pièces tracteur, réfection et extension chaussée...) et le syndicat déterminera les sujets sur lesquels il peut travailler

10/ vote d'une DM

Le président explique au comité que suite à sa décision d'instituer une indemnité de fonction au président, il y a lieu d'inscrire un crédit au budget pour permettre le paiement de celle-ci d'ici la fin de l'exercice. Par ailleurs, à la demande de la perception, il y a lieu à titre de régularisation de modifier une imputation d'une recette encaissée en 2004.

La DM peut donc se résumer ainsi :

- compte 60631 (fournitures d'entretien) : - 1 000
- compte 6531(indemnité président) : + 700
- compte 6533 (cotisation retraite) : + 300
- compte 1314 (dépenses) : 13 616
- compte 1321 (recettes) : 13 616

Enfin, le président explique qu'à la demande de Mme le Percepteur de Pont Sainte Marie, il convient d'amortir à titre de régularisation, des frais d'étude qui ont été payés en 2004 et 2005 et qui ont été engagés dans le cadre du schéma d'assainissement des eaux pluviales.

Le comité syndical décide d'amortir à compter de l'exercice 2009 et sur 5 ans la somme de 10 295.02 €

Informations diverses

- Benoit Gublin a récupéré son permis de conduire
- Le président relate les problèmes de transport scolaire que rencontrent les élèves de Grange l'Evêque suite aux travaux dans la traversée de Mesnil Vallon – le maire de Macey précise qu'une réunion a eu lieu récemment avec tous les partenaires pour tenter de trouver la meilleure solution possible en alliant la volonté de satisfaire les familles et de respecter les contraintes techniques – en principe, pas de problème jusqu'aux vacances de Toussaint –
- En ce qui concerne les ralentisseurs, celui côté Chapelle Saint Luc va être réparé – celui côté Saint Lyé est prévu pendant les vacances de la Toussaint – à ce propos, Mr Silvestre précise de nouveau qu'il convient d'attendre l'avis du Département pour commencer les travaux

Le Président,

Alain KANAROSKY